

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 13 FEVRIER 2018**

L'an deux mil dix-huit,

Le mardi 13 février 2018,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL6/2018

Objet : Motion pour l'implantation de la déchèterie ressourcerie du SIOM de la Vallée de Chevreuse

- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BONNET (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (suppléante CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire- CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- Mme MORCH (titulaire - CPS)
- M. PAGE (titulaire - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. SUTTER (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VERMILLON (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)

Avait donné pouvoir :

Pas de pouvoir

Absents excusés :

M. ADRAS (titulaire - CPS) - M. BLIN (titulaire - CPS) ;
M. BOUAZZAQUI (titulaire - CPS) ; - M. BOYER (titulaire - CPS) - M. CARRE (titulaire - CPS) - M. CORDIER (titulaire - CPS) - M. DA SILVA (titulaire - CPS) - M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; Mme GELOT (titulaire - CPS) ; M. JADOT (titulaire - CPS) - M. LECLERC (titulaire - CPS) ; M. OSSENI (titulaire - CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire - CPS) ; M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M. ROS (titulaire-CPS) ; Mme VIALA (titulaire - CPS) - M. BAY (titulaire - CCHVC) - Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Brice CAHAREL est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DATE DE CONVOCAATION

Le 07/02/2018

EN EXERCICE : 40
PRESENTS : 22
VOTANTS : 22

DELIBERATION DL6/2018

Motion pour l'implantation de la déchèterie ressourcerie du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la motion pour l'implantation de la déchèterie-ressourcerie du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Affirme que le Siom ne maintiendra l'implantation de la déchèterie ressourcerie sur la Zac de Polytechnique qu'aux conditions suivantes :

- 1/ si l'équipement est accessible à l'ensemble des usagers du territoire du Siom (particuliers, artisans, commerçants, grandes écoles...),
- 2/ si la mise à disposition du terrain est faite à titre gratuit.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président



Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **16 FEV. 2018**
Affichée le : **19 FEV. 2018**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL6_2018
Date de la décision:	2018-02-13 00:00:00+01
Objet:	Motion pour l'implantation de la déchèterie ressourcerie du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.7
Identifiant unique:	091-200062321-20180213-DL6_2018-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 091-200062321-20180213-DL6_2018-DE-1-1_0.xml	text/xml	1035
<i>nom original:</i> Annexe dl6 2018 Motion.pdf	application/pdf	240230
<i>nom de métier:</i> 99_DE-091-200062321-20180213-DL6_2018-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	240230
<i>nom original:</i> dl6 2018.pdf	application/pdf	625717
<i>nom de métier:</i> 99_DE-091-200062321-20180213-DL6_2018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	625717

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	16 février 2018 à 11h58min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 février 2018 à 12h00min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	16 février 2018 à 12h00min13s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	16 février 2018 à 12h05min44s	Recu par le MIAT le 2018-02-16